

Telefax

Office fédéral des affaires économiques extérieures
Palais fédéral est
3003 Berne

Berne, le 27 décembre 1993

☎ 0041-31-322 22 09

Fax 0041-31-322 58 86

Notre signe: dej

Nombre de pages: 3

(page de couverture comprise)

Monsieur le Directeur exécutif
Jean-Daniel Gerber
Banque mondiale

Washington, D. C.

N° de fax: 001 202 477 91 10

Assistance financière suisse au Kirgystan

Monsieur le Directeur exécutif,

Nous souhaiterions revenir sur l'intéressant rapport de Monsieur Frieden que vous nous avez transmis par fax du 26 octobre et qui concernait la visite de M. Thalwitz au Kirgystan et en Ouzbékistan. La problématique de l'assistance extérieure au Kirgystan a d'ailleurs été reprise par l'Ambassadeur Wipfli dans son rapport du 3 décembre, auquel vous avez réagi par votre lettre du 17 décembre.

En relation avec notre assistance financière au Kirgystan, M. Frieden suggérait notamment que, pour accélérer les décaissements et pour faire en sorte que les devises soient mises à disposition des entreprises viables, nous devrions examiner l'option d'un déliement de notre aide.

Il convient tout d'abord effectivement de remarquer que la mise en oeuvre des programmes d'assistance extérieure au Kirgystan s'effectue plus lentement que prévu. Cela vaut pour la Banque mondiale comme pour ce qui est de notre propre programme et les causes principales doivent être recherchées dans le fait que les structures et l'organisation adéquates n'ont pas encore été mises en place au Kirgystan pour recevoir et canaliser efficacement l'aide extérieure. De notre côté, suite à une première mission sur place en septembre, nous avons mandaté un consultant participant à une mission de la Banque mondiale qui a eu lieu à la fin octobre pour établir la liste détaillée des équipements qui pourraient être financés par la Suisse dans le secteur de l'énergie (distribution d'électricité). Les documents pour l'appel d'offres sont actuellement en préparation. Après un démarrage plutôt difficile, le dossier progresse donc maintenant à une bonne allure et de bonnes bases ont été mises en place pour la coopération future avec le Kirgystan dans ce domaine. En adoptant une approche bilatérale parallèle à celle de la Banque, nous disposons de la flexibilité nécessaire pour avancer plus vite que celle-ci. Des clarifications

pas vu!
K.A. à an'obte
sup. ces
documents



restent cependant encore à effectuer pour ce qui est de notre action dans les deux autres secteurs prioritaires retenus que sont l'irrigation et la santé. Dans ce dernier secteur, la Banque vient, du reste, de nous faire part des difficultés auxquelles elle est confrontée pour la définition d'une liste de médicaments prioritaires.

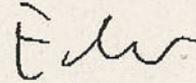
La question de la détermination des entreprises bénéficiaires est évidemment délicate. C'est justement la raison pour laquelle nous nous sommes appuyés sur l'identification initiale faite par la Banque mondiale et que notre idée est de suivre la politique de la Banque pour ce qui est des termes appliqués pour le remboursement des crédits en monnaie locale. A notre avis, il serait irréaliste de mettre, dès le départ, des exigences trop élevées à cet égard, sachant, par exemple, que les sociétés d'électricité n'ont pas la possibilité d'appliquer des tarifs leur permettant une rentabilité suffisante pour rembourser des prêts obtenus à des conditions de marché. Il serait d'ailleurs faux de conclure que de telles entreprises ne sont pas viables, puisque leur situation résulte du fait que, durant les premières phases de la transition, les conditions ne sont pas encore réunies pour permettre un fonctionnement plus ou moins satisfaisant du marché. En choisissant d'être actifs dans le secteur de la distribution d'électricité qui est un service public de base, nous ne faisons que répondre aux besoins les plus urgents exprimés par les autorités kirghizes. Il reste cependant évident que de telles actions de soutien ne seront pleinement efficaces que si les autorités mettent en place des politiques macroéconomique et structurelle adéquates. Or, comme vous le relevez dans votre lettre du 17 décembre 1993 à l'Ambassadeur Wipfli, le Kirgystan a pris du retard notamment en matière de restructuration des entreprises publiques, ce qui a amené la Banque à ralentir son programme d'assistance. Il ne fait pas de doute que la pression doit être maintenue pour que les réformes progressent le plus vite possible.

Nous sommes bien conscients qu'il convient de distinguer entre l'objectif d'une contribution à la stabilisation de la monnaie nationale et celui d'une contribution à la réforme structurelle et que la poursuite du premier objectif mentionné implique un déboursement rapide. Compte-tenu notamment des conditions peu transparentes dans les pays en transition et du risque élevé de détournement de fonds lié à la corruption, nous ne sommes cependant pas convaincus qu'une allocation optimale des devises puisse être obtenue en laissant cette tâche uniquement au marché encore bien fragile des devises qui a été mis en place au Kirgystan. Un certain contrôle de l'utilisation des fonds doit être maintenu. De plus, il est évident qu'en opérant avec le seul instrument de la bourse, plusieurs secteurs prioritaires pour la transition seraient exclus et ne pourraient avoir accès aux devises dont ils ont un urgent besoin. C'est pourquoi nous avons choisi l'approche, certes plus lente, d'orienter notre aide vers le financement d'opérations viables en tant que telles. Nous serions cependant très intéressés de connaître comment la "foreign exchange component" du crédit de réhabilitation fonctionne dans la pratique et comment la Banque exerce un contrôle sur celle-ci. Peut-être un de vos collaborateurs pourrait-il examiner cette question et nous faire un bref rapport.

Une remarque finale pour préciser, même si vous en êtes déjà pleinement conscients, qu'un déliement de notre aide n'est pas sans autre possible, en raison de contraintes internes d'ordre politique et économique.

- 3 -

En vous remerciant de votre précieuse collaboration tout au long de l'année qui s'achève et en vous adressant nos meilleurs vœux pour 1994, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur exécutif, nos salutations les meilleures.



Hermann Escher

Copie : Ambassade de Suisse, Tashkent, M. l'Ambassadeur Wipfli,
FMI, M. le Directeur exécutif Daniel Kaeser,
Administration fédérale des Finances, M. le délégué G.-A. Colombo
ari, ram, esh, fon, std, mai, gru; dej

Telefax

Handwritten notes:
Zt -> Co
n
WWF
gd. cela
(Fede Apfannung
Ende)
18.1.94

Office fédéral des affaires économiques extérieures
Service du soutien économique aux pays d'Europe centrale et orientale
Palais fédéral est
3003 Berne

Berne, le 27 décembre 1993

☎ 0041-31-322 22 97 / 47 06

Fax 0041-31-322 58 86

Ambassade de Suisse, Tashkent
M. l'Ambassadeur Wipfli
Fax: 007 3712 32 06 01

Notre signe: per
Nombre de pages: 4
(page de couverture comprise)

FMI, Washington
M. le Directeur exécutif D. Kaeser
Fax: 001 202 638 58 58

AFF, Berne
M. le Délégué G.-A. Colombo
Fax: 322 61 87

Assistance financière suisse au Kyrgyzstan (copie pour information en annexe).

Avec nos salutations les meilleures.

Service du soutien économique aux
pays d'Europe centrale et orientale

sig. Hermann Escher